



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

PREAVIS MUNICIPAL N° 10/2025

Demande de crédit extrabudgétaire

de CHF 11'500.- TTC

Réfection du sol de l'emplacement dédié aux déchets compostables Site de la déchetterie

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Dans le cadre de l'amélioration continue des infrastructures communales et de la gestion durable des déchets, la Municipalité souhaite entreprendre des travaux de réfection sur l'espace dédié à l'entreposage des déchets compostables situé au sein de la déchetterie. Ce projet vise à faciliter l'accès du transporteur, ainsi qu'à garantir la sécurité des usagers et du personnel, tout en assurant une meilleure protection de l'environnement.

Contexte et état des lieux

Depuis sa mise en service en 1999, le site de la déchetterie dispose d'un espace réservé à l'entreposage des déchets compostables valorisables, accessible durant les horaires d'ouverture. Cet aménagement permet aux administré·e·s de déposer les déchets verts de jardin conformément aux directives du règlement communal sur la gestion des déchets.

Cependant, cet espace a subi une importante dégradation au fil des années, érodant la surface de manière significative et rendant son accès difficile et dangereux. Récemment, cette situation a conduit le transporteur à refuser toute manœuvre sur cette zone, obligeant les employés communaux à trouver des solutions alternatives pour extraire les déchets. L'accès, bien que limité à présent par des barrières, est également peu pratique voire périlleux pour les résident·e·s.

Projet de réfection

La surface concernée, d'environ 50 m², est actuellement composée de terre. Elle a été fortement altérée par les intempéries et les manœuvres répétées des engins.

La Municipalité propose les travaux suivants :

- Création d'un encaissement
- Recouvrement par tout venant d'une épaisseur de 50 cm
- Renforcement de la bordure côté forêt et côté nord-est.

Ces aménagements permettront de stabiliser durablement l'emplacement et de garantir son accessibilité pour le transporteur. Le nouveau recouvrement en tout-venant, délimité par une bordure en bois empêchant les branchages de descendre au bas du ravin. De plus, cet aménagement offrira aux employés communaux un environnement de travail sécurisé et fonctionnel lors des opérations de nettoyage.

Autorisations cantonales

En date du 7 août 2025, une délégation de Cosedec, société mandatée par la Direction générale de l'environnement DGE pour l'inspection générale des déchetteries dans le canton de Vaud, s'est présentée à la déchetterie afin d'en vérifier la compatibilité avec les normes actuelles en vigueur ; aucune remarque de non-conformité n'a été formulée sur le moment, si ce n'est positive sur la passerelle d'accès installée entre les bennes « déchets encombrants » « bois » et « cartons & papier » ; à l'instar de l'ensemble des communes avoisinantes, Montpreveyres est en attente du rapport écrit de cette instance.

Dans cet intervalle, le choix de la réalisation d'un tout venant identique à celui jouxtant l'espace réservés aux déchets verts et ne nécessitant pas d'autorisation particulière est le plus adapté. Par ailleurs un renforcement de la répartition des déchets permettra un meilleur contrôle des jus de fermentation.

Conclusion

Ce projet de réfection s'inscrit dans une démarche de responsabilité environnementale et d'amélioration des conditions de travail. Il permettra de pérenniser l'usage de cet espace tout en répondant aux exigences de sécurité et de salubrité.



Terrain boueux après l'intervention du transporteur et intempéries



Coûts des travaux

Réfection du réceptacle des déchets compostables	CHF	10'685.-
Bader Recycling - Transport unique à la Coulette	CHF	800.-
Total TTC	CHF	11'485.-
Montant du crédit extrabudgétaire demandé	CHF	11'500.-

Financement

Le montant de CHF 11'500.- TTC sera financé par la trésorerie courante.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

- vu le préavis municipal n° 10/2025 présenté le 11 décembre 2025,
- où les rapports de la commission ad-hoc et des finances chargées d'étudier cet objet,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

accepte

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 11'500.- TTC (onze mille cinq-cents francs) pour les travaux de réfection du sol de l'espace dédié aux déchets compostables du site de la déchetterie
- d'admettre le mode de financement proposé.

Approuvé en séance de Municipalité le 10 novembre 2025.

Municipal responsable : M. Claude Küng



